



Coordination fiscale en UEMOA : Évaluer le passé et tracer l'avenir

Du 30 avril au 2 mai 2014
Hôtel Radisson Blu
Dakar, Sénégal

THE BELGIAN
DEVELOPMENT COOPERATION



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs FDEA
State Secretariat for Economic Affairs SECO



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



LE GOUVERNEMENT
du Grand-Duché de Luxembourg



Norad





CONTEXTE ET PRÉSENTATION

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une des régions du monde où la coordination fiscale entre États souverains est la plus avancée. Celle-ci s'explique en partie par une histoire commune, mais elle est également le résultat des efforts de la Commission de l'UEMOA. À titre d'exemple, alors que l'Union Européenne peine à établir une réelle coordination de l'impôt sur les sociétés, l'UEMOA a défini l'assiette de cet impôt et encadré son taux entre 25% et 30%. Cette intégration fiscale vient compléter l'union douanière et monétaire.¹

La coordination fiscale apparaît aujourd'hui nécessaire au sein d'une union douanière et monétaire, comme l'atteste la crise de la zone Euro. Elle semble même vitale pour des économies en développement, comme les États membres de l'UEMOA, dont les besoins en ressources publiques sont particulièrement importants. Pour réaliser cette coordination, l'UEMOA a produit plusieurs directives et règlements qui concernent la fiscalité directe et indirecte. L'objectif avoué d'un tel effort est de permettre la convergence macroéconomique des huit États membres. Un objectif implicite est de limiter une concurrence fiscale destructrice pour les Trésors nationaux. Le type de coordination retenu est une harmonisation partielle des systèmes fiscaux nationaux, plus précisément : un encadrement des taux des principaux impôts et une définition commune de leur assiette.

L'objectif principal de ce séminaire, qui réunit les États membres de l'UEMOA et des experts en fiscalité, est double : (1) discuter de l'état actuel de la coordination fiscale dans la région, en examinant en particulier ses succès et défis au cours des deux dernières décennies ; (2) tracer des pistes possibles pour renforcer cette coordination dans le but de mieux servir les objectifs du Traité de l'UEMOA. Le séminaire est aussi l'occasion de réfléchir sur le rôle et les contraintes du fonctionnement du cadre institutionnel régional de l'UEMOA, en particulier la Commission, 20 ans après sa création en 1994.

¹ Pour un survol, voir **M. Mansour M. et G. Rota-Graziosi**, 2013, « Coordination fiscale dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine », *Revue d'Économie du Développement*, 2012/13 Vol. 26, pp. 9-34. Pour une appréciation plus générale de l'intégration régionale en UEMOA, voir *Intégration régionale pour le développement en Zone franc*, sous la direction de **A.M. Geourjon, S. Gérineau, P. Guillaumont et S. Guillaumont Jeanneney**. Paris 2013, *Economica*.

Jour 1 (9.00 – 17.00)	
9.00 – 9.30	Annonces et informations sur le séminaire
9.30 – 10.00	Ouverture du séminaire
9.30 – 9.40	M. Amadou Ba, Ministre de l'Économie et des Finances, Sénégal
9.40 – 9.50	M. Abdallah Boureima, Commissaire en charge des Politiques Économiques et de la Fiscalité Intérieure, Commission de l'UEMOA
9.50 – 10.00	M. Boileau Yeyinou Loko, Représentant Résident du FMI au Sénégal
Séance 1	Le contexte de la coordination fiscale en UEMOA Président : Abdallah Boureima, Commissaire en charge des Politiques Économiques et de la Fiscalité Intérieure, Commission de l'UEMOA <i>Cette séance discute de la façon dont la coordination fiscale doit soutenir le contexte macroéconomique et l'union douanière.</i>
10.00 – 10.25	<i>Les enjeux macroéconomiques de l'intégration en UEMOA</i> Aleksandra Zdzienicka, FMI
10.25 – 10.50	<i>L'union douanière : Évolution récente et défis de l'élargissement à la CEDEAO</i> François-Xavier Bambara, Commission de l'UEMOA
10.50 – 11.00	Conclusions de la séance
11.00 – 11.20	Pause café
Séance 2	Le cadre de la coordination fiscale en UEMOA Président : Gérard Chambas, CERDI, France <i>Cette séance fournit une évaluation de la coordination fiscale et identifie ses succès et défis, y compris comment les institutions de l'UEMOA soutiennent (ou non) les objectifs de la coordination fiscale.</i>
11.20 – 12.00	<i>Les succès et les défis de la coordination fiscale en UEMOA</i> Mario Mansour, FMI
12.00 – 12.40	<i>Le cadre institutionnel de la coordination fiscale en UEMOA : forces, faiblesses et réformes possibles</i> Habasso Traoré, Commission de l'UEMOA
12.40 – 12.50	Conclusions de la séance
12.50 – 14.00	Déjeuner
Séance 3	La coordination de l'impôt sur les sociétés et les incitations fiscales à l'investissement Président : Alex Bonny, Direction Générale des Impôts, Côte d'Ivoire <i>La coordination de la fiscalité du capital est l'élément le plus faible du cadre régional. Cette séance discute des facteurs de cette faiblesse, et fournit des</i>

	<i>réflexions sur l'approche que la région pourrait adopter pour traiter ce problème.</i>
14.00 – 14.40	<i>L'inefficacité du cadre actuel et options de réforme</i> Grégoire Rota-Graziosi et Mario Mansour, FMI
14.40 – 15.20	<i>Les incitations fiscales à l'investissement au Sénégal</i> Yama Kouyaté Diaby, Direction Générale des Impôts et des Domaines, Sénégal
15.20 – 15.30	Conclusions de la séance
15.30 – 15.50	Pause café
Séance 4	La coordination de la TVA et des accises Présidente : Mariama Soumanou Baba-Moussa, Direction Générale des Impôts, Bénin
	<i>C'est l'élément du cadre régional qui a le mieux réussi à soutenir la mobilisation de la recette des États membres. Cependant, il fait face aujourd'hui à des défis majeurs qui requièrent une attention particulière. Cette séance discute des ces défis et des solutions possibles.</i>
15.50 – 16.20	<i>Options pour renforcer le rôle de la TVA dans la mobilisation des recettes</i> Pierre-Pascal Gendron, Humber College, Toronto, Canada
16.20 – 16.50	<i>Les accises : un potentiel inexploité de recettes</i> Anne-Marie Geourjon, FERDI, Clermont-Ferrand, France
16.50 – 17.00	Conclusions de la séance
Jour 2 (9.00 – 17.00)	
Séance 5	Les dépenses fiscales Présidente : Anne-Marie Geourjon, FERDI, Clermont-Ferrand, France
	<i>Les DFs ont attiré beaucoup d'attention dans les années récentes et sont devenues un des sujets les plus débattus en politique fiscale et gestion budgétaire. Cette séance discute de l'expérience récente de trois États membres, et d'une proposition pour une décision de l'UEMOA à ce sujet.</i>
9.00 – 9.40	<i>L'expérience du Burkina Faso</i> Barthélémy Dabré, Direction Générale des Impôts, Burkina Faso
9.40 – 10.20	<i>L'expérience du Bénin</i> Éphiphane Midjo, Direction Générale des Impôts, Bénin
10.20 – 11.00	<i>L'expérience du Sénégal</i> Ismaila Diallo, Direction Générale des Impôts et des Domaines, Sénégal
11.00 – 11.20	Pause café
11.20 – 12.20	<i>Proposition pour une décision de l'UEMOA sur les dépenses fiscales</i> Habasso Traoré : Commission de l'UEMOA

12.20 – 12.30	Conclusions de la séance
12.30-14.00	Déjeuner
Séance 6	Expérience en coordination fiscale dans l'UE et perspectives CEDEAO Président : Mario Mansour, FMI
	<i>Le Traité de l'UEMOA s'est beaucoup inspiré de celui de l'UE. Il est donc utile de se pencher sur l'expérience de l'UE dans la coordination fiscale, et les possibles leçons que l'on peut retirer de cette expérience pour informer le débat sur les changements futurs au cadre de l'UEMOA – et la possibilité de l'élargissement de ce cadre à la CEDEAO.</i>
14.00 – 14.40	<i>Expérience de l'Union Européenne</i> Christian Valenduc, Ministère des Finances, Belgique
14.40 – 15.20	<i>Perspectives sur la coordination fiscales en CEDEAO</i> Salifou Tiemtoré, Commission de la CEDEAO
15 :20 – 15.30	Conclusions de la séance
15.30 – 15.50	Pause café
Séance 7	Administration fiscale : quel rôle pour la Commission ? Président : Christian Valenduc
	<i>La Commission peut jouer un rôle important dans le domaine de l'administration fiscale, y compris la promotion de l'échange d'information et l'adoption de « best practice » dans certains domaines, comme le remboursement des crédits de TVA.</i>
15.50 – 16.20	<i>L'échange de renseignements dans l'espace UEMOA : rôle de la Commission, prérequis et orientations</i> Vincent de Paul Koukpaizan, FMI
16.20 – 16.50	<i>Le remboursement des crédits de TVA dans les pays membres de l'UEMOA—état des lieux et évolutions possibles</i> Gérard Chambas, CERDI, Clermont-Ferrand, France
16.50 – 17.00	Conclusions de séance
Jour 3 (9.00 – 12.10)	
Table ronde	Leçons apprises et étapes suivantes Président : Abdallah Boureima, Commissaire en charge des Politiques Économiques et de la Fiscalité Intérieure, Commission de l'UEMOA
	<i>Quelles leçons la région peut-elle tirer de ce séminaire, et quelles sont les prochaines étapes pour améliorer le cadre régional de la coordination fiscale en UEMOA afin qu'il soutienne les objectifs du Traité de l'UEMOA – mobiliser la recette intérieure et éliminer les distorsions au fonctionnement du marché commun ?</i>
9.00 – 9.30	<i>Synthèse des conclusions de la conférence</i> Habasso Traoré, Commission de l'UEMOA, Mario Mansour, FMI et Vincent



	Koukpaizan, FMI
9 :30 – 10.45	<i>Discussion ouverte sur chaque sujet abordé lors de la conférence</i> Un représentant par pays
10.45 – 11.15	Pause café
11.15 – 12.00	<i>Continuation</i>
12.00 – 12.10	Clôture du séminaire